

### Subsides

1972-1973, et du premier décembre au 31 mai, des hivers 1973-1974 et 1974-1975.

Maintenant, qu'est-ce qu'on veut faire? On veut juste-ment permettre aux provinces de mieux planifier leurs travaux. A mon avis, l'honorable député d'York-Simcoe (M. Stevens), qui s'inquiétait de la façon dont cet argent sera administré, aurait dû lire les lignes directrices et les formules administratives que l'honorable ministre des Finances a eu l'amabilité d'envoyer à tous les députés au moment où la déclaration a été faite. Il aurait vu, à ce moment-là, quels sont les contrôles et de quelle façon ces fonds seront administrés.

Maintenant, monsieur l'Orateur, ce que je voudrais signaler, c'est que déjà plusieurs provinces ont déjà présenté des projets au gouvernement fédéral, et que tout est en retard à cause des oppositions qu'on a rencontrées à la Chambre et au comité.

J'aimerais simplement rappeler aux honorables députés de l'opposition que le Nouveau-Brunswick, pour sa part, a déjà présenté des projets de l'ordre de plus de trois millions de dollars, la Nouvelle-Écosse aussi, et Terre-Neuve a présenté des projets de l'ordre d'environ deux millions. Demain, je crois que le Manitoba viendra à Ottawa présenter sa liste de projets. Le Québec aussi a déjà préparé une liste imposante de projets semblables, liste qu'il présentera au gouvernement fédéral pour la faire approuver.

Monsieur l'Orateur, depuis que je siége à la Chambre, soit depuis sept ans, j'entends toujours l'opposition dire «trop peu, trop tard», de tout ce que le gouvernement peut présenter, de toutes les lois et des prévisions budgétaires. Et pour une fois, l'opposition a modifié son attitude et dit maintenant que 350 millions, c'est beaucoup trop et qu'il est trop tôt pour en saisir la Chambre.

J'aimerais qu'une fois pour toutes l'opposition officielle se fasse une idée sur ce qu'elle veut et sur ses priorités, car c'est ce qu'on tente de connaître depuis longtemps.

Maintenant, monsieur l'Orateur, quant on juge de l'admissibilité d'un projet, on tient compte du total des emplois supplémentaires directs ou indirects que suscitera la dépense proposée. On tient surtout compte des régions où le taux de chômage est élevé. Et si le total des prêts demandés par une province et ses municipalités dépasse la somme adjugée à cette province, celle-ci doit accorder la préférence aux projets qui emploieront davantage de main-d'œuvre ou qui seront exécutés dans des secteurs où le taux de chômage est le plus élevé.

On semble oublier le chômeur, dans cette discussion, parce que c'est véritablement lui que l'on veut aider et, quelles que soient les causes du chômage, je pense qu'on ne doit pas retarder l'adoption d'un programme aussi important, qui va permettre dans les diverses provinces, et surtout au niveau des municipalités, la réalisation de travaux jugés essentiels.

Monsieur l'Orateur, je m'en voudrais de retarder indéfiniment ce débat, parce que le gouvernement ne veut que venir en aide aux provinces et aux municipalités. Comme on l'a dit tout à l'heure, certaines municipalités sont surtaxées, et c'est précisément l'aide du gouvernement fédéral qui permet à plusieurs petites municipalités de mettre certains travaux de l'avant pour le bien-être des citoyens. Quand on a un peu d'expérience, on s'aperçoit que pour la réalisation de travaux municipaux, de travaux de voirie exécutés par les provinces, ou de travaux de construction d'édifices, on emploie une main-d'œuvre qui est très souvent difficile à placer; je veux parler des gens qui sont

âgés de 40, 45 ou de 50 ans, que l'on pourrait facilement employer à ces travaux municipaux ou provinciaux.

Je crois qu'on touche un besoin auquel il est très urgent de satisfaire actuellement au Canada. Il faut encourager ces gens à se trouver du travail. Je pense bien que ce programme, pour une fois, est présenté ni trop tôt, ni trop tard, mais arrive juste à point. La somme de 350 millions de dollars, si l'on considère qu'elle sera échelonnée sur trois ans, est très réaliste et raisonnable. Je me demande encore pourquoi l'opposition semble vouloir s'acharner à bloquer ces crédits, car ce programme ne représente que la permission de prêter de l'argent aux provinces.

Monsieur l'Orateur, je pense bien que quand le vote aura lieu, la plupart des députés se prononceront en faveur des 350 millions de dollars qui seront prêtés, je l'espère, le plus tôt possible aux provinces et aux municipalités pour créer de l'emploi, comme tout le monde en cette enceinte doit le désirer.

[Traduction]

**M. James Gillies (Don Valley):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole avec un mélange d'inquiétude et de sérénité au cours de ce débat budgétaire. Ma sérénité provient du fait que je ne crois pas retarder d'autres travaux urgents que le gouvernement peut envisager en participant à ce débat.

Peut-être parce que je suis nouveau député, je suis singulièrement déçu qu'en cinq semaines, le parlement n'ai pu adopter que la loi sur le pilotage, qui est une mesure administrative, former un comité pour étudier le prix des aliments et adopter le bill C-124, qui était nécessaire à cause de l'incompétence passée du gouvernement, rien de plus,

**Des voix:** Bravo!

**M. Gillies:** Malgré tous les efforts des nôtres, il est très difficile de faire du progrès. Je m'intéresse à cette question, non pas pour les raisons qu'ont exposées mon collègue et les députés qui se trouvent à ma gauche, mais parce que ces prévisions révèlent par la façon dont elles sont présentées beaucoup de choses sur la façon dont le gouvernement affronte les deux problèmes fondamentaux de notre économie, soit le chômage et l'inflation.

On nous demande d'approuver ces crédits pour lutter contre le chômage. Certes, tout le monde convient qu'il faut faire quelque chose. J'ai fait valoir maintes fois à la Chambre et ailleurs que la situation économique est la conséquence de la politique appliquée dans ce domaine. Pourtant, le gouvernement n'a proposé aucune mesure économique pour régler les problèmes du chômage et de l'inflation à un degré tant soit peu sensible. C'est le premier projet qui nous ait été soumis en ce sens.

Je n'ai pas à répéter que notre taux de chômage est le plus élevé de tous les pays industrialisés. Du train dont nous y allons, notre inflation pourrait bien atteindre un chiffre record. Je dis, cependant, que j'écarte entièrement l'idée que nous n'y pouvons rien. Nous ne pouvons guère remédier au chômage au moyen des prévisions que nous étudions aujourd'hui, mais nous ne pouvons plus nous retrancher derrière l'idée qu'il est impossible de faire quoi que ce soit au sujet du chômage. Nos voisins du Sud nous ont démontré qu'on peut s'attaquer à ce problème. Il y a deux ans, les États-Unis accusaient un taux de chômage de 6 p. 100. Il s'achemine maintenant vers 5 p. 100 alors que le nôtre s'approche de 7 p. 100. Il y a deux ans, le taux d'inflation américain était de 4 p. 100. Il redescend maintenant à 3 p. 100 tandis que le nôtre est près de 5 p. 100. C'est